VOL. 1, NUMÉRO 4

19 SEPTEMBRE 2022

JOURNAL DES PARENTS

Le bulletin d'information hebdomadaire des parents

NOUVELLES & ARTICLES

Mot du directeur
PAGE 1

Message du Service de garde
PAGE 2

Message du secrétariat
PAGE 3

Message comité UNIVERT
PAGE 4

Absences
PAGE 5

ABSENCES/MALADIES/COVID
PAGE 6

MOT DU DIRECTEUR

JASON ST-YVES, DIRECTEUR

Chers parents,

L'année est bien entamée. Nous commençons déjà à voir les couleurs dans les arbres. Cette semaine en sera une de quatre jours. Comme vous le savez, vendredi, c'est notre première journée pédagogique.

Les devoirs et leçons sont débutés et dans les prochains jours, si ce n'est déjà fait, vos enfants auront leurs premières évaluations. N'hésitez pas à communiquer avec les enseignants(es) si votre enfant éprouve des difficultés ou si vous avez besoin d'aide.

Afin de faciliter l'accès aux différents sites d'aide, vous pouvez utiliser les codes QR.

https://www.successcolaire.ca/blogue/gestion-du-stress-et-reussite-scolaire/

« IL N'Y A PAS DE RÉUSSITE FACILE NI D'ÉCHECS DÉFINITIFS. »
MARCEL PROUST

MESSAGE DU SERVICE DE GARDE

PAR JULIE GAGNÉ

POUR COMMUNIQUER AVEC MADAME JULIE, RESPONSABLE

PAR TÉLÉPHONE : 819 840-4323

PAR COURRIEL :
SDG-AMI-JOIE@CSSCDR.GOUV.QC.CA

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

Vous devez vous inscrire si vous désirez que votre enfant fréquente le service de garde durant les journées pédagogiques. Vous pouvez communiquer avec Mme Julie si vous avez des questions.

Un grand merci!

Fête de la rentrée : 22 septembre
Journées pédagogiques : 23 septembre, 3 octobre et le 7 octobre
Première communication : 20 octobre
Conseil établissement : 26 octobre
Photographie : 9 novembre

RAPPEL | Si votre enfant dîne à la maison, le retour sur la cour d'école se fait à 12h31 à des Grès et à 12h38 à Ami-Joie.

CAISSE SCOLAIRE

N'oubliez pas d'écrire le nom ainsi que le numéro de folio de votre enfant lorsque vous effectuez un dépôt. Si vous n'avez pas le folio, le numéro de téléphone ou la date de naissance est une solution pour IDENTIFIER LES DÉPÔTS.

POUR COMMUNIQUER AVEC MADAME MÉLANIE BÉLANGER, SECRÉTAIRE À DES GRÈS

PAR TÉLÉPHONE :
819 840-4319

PAR COURRIEL :
DES-GRES@CSSCDR.GOUV.QC.CA

POUR COMMUNIQUER AVEC MADAME LAURIE BARAN, SECRÉTAIRE À AMI-JOIE

PAR TÉLÉPHONE :
819 840-4322

PAR COURRIEL :
AMI-JOIE@CSSCDR.GOUV.QC.CA

COMITÉ "UNIVERT"

RÉCUPÉRATION
Le comité ramassera piles, attaches à pain et goupilles (canettes).

Vos enfants pourront déposer le tout aux endroits prévus à cet effet.

RECHERCHÉ
Si vous avez une cruche d'eau à donner, le comité aimerait en réutiliser six pour le projet.

RAPPEL

ABSENCE DE VOTRE ENFANT

Procédures possibles pour déclarer les absences de votre enfant :

1- Sur le portail Mozaïk parents
2- Par téléphone à l'école Ami-Joie 819 840-4322
des Grès 819 840-4319
3- Par courriel au secrétariat de l'école

MALADIE

Si votre enfant attrape une maladies infectieuses (grippe, gastro, etc.), évitez la contamination et gardez-le à la maison. Vous savez, il ne sera pas à son plein potentiel...

POUR SIGNALER L'ABSENCE DE VOTRE ENFANT À DES-GRÈS, COMMUNIQUEZ AVEC MADAME MÉLANIE, SECRÉTAIRE À DES GRÈS

PAR TÉLÉPHONE :
819 840-4319

PAR COURRIEL :
DES-GRES@CSSCDR.GOUV.QC.CA

POUR SIGNALER L'ABSENCE DE VOTRE ENFANT À AMI-JOIE, COMMUNIQUEZ AVEC MADAME LAURIE, SECRÉTAIRE À AMI-JOIE

PAR TÉLÉPHONE :
819 840-4322

PAR COURRIEL :
AMI-JOIE@CSSCDR.GOUV.QC.CA

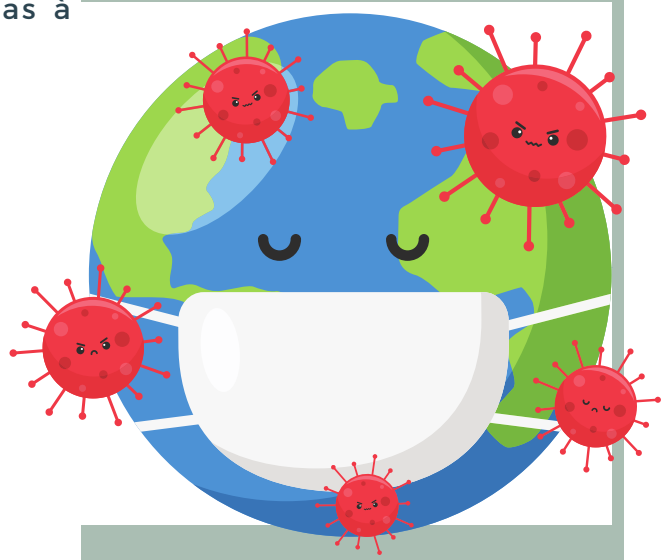

La COVID
Par Santé publique

Bonjour chers parents,

Bien que la vie scolaire soit revenue à la normale, vous n'êtes pas sans savoir que la COVID risque d'être encore présente pour quelque temps.

Vous trouverez ci-dessous quelques informations relatives à la gestion des cas positifs et des contacts.

Votre enfant est POSITIF à la COVID et il est vacciné

Il doit s'isoler pendant 5 jours inclusivement. Le jour « 0 » est celui du début des symptômes. Après ces 5 jours, si les symptômes s'améliorent et qu'il n'a plus de fièvre depuis 24 heures sans avoir pris de médicament contre la fièvre, il peut revenir à l'école en portant le masque pendant les 5 jours suivants.

Votre enfant est POSITIF à la COVID et il n'est pas vacciné

Il doit s'isoler pendant 5 jours inclusivement. Le jour « 0 » est celui du début des symptômes. Après ces 5 jours, si les symptômes s'améliorent et qu'il n'a plus de fièvre depuis 24 heures sans avoir pris de médicament contre la fièvre, il doit obtenir un test négatif pour revenir à l'école. Si le résultat est encore positif, l'isolement se poursuit. Si le résultat est négatif, votre enfant peut revenir à l'école en portant le masque pendant les 5 jours suivants.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, BIEN VOULOIR COMMUNIQUER AVEC M. JASON PAR COURRIEL :

ST-YVESJ@CSSCDR.GOUV.QC.CA

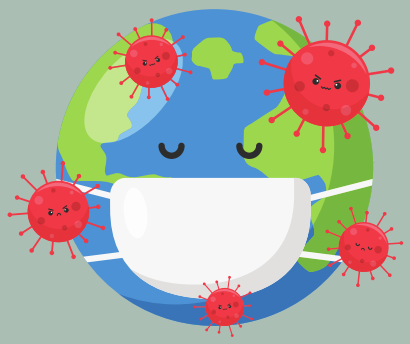

La COVID (suite)
Par Santé publique

Un membre de la famille est positif à la COVID et votre enfant NÉGATIF est vacciné

Il doit porter le masque à l'école pendant 10 jours et vous devez surveiller l'apparition de symptômes.

Un membre de la famille est positif à la COVID et votre enfant NÉGATIF n'est pas vacciné ou n'a jamais eu la COVID

Il doit s'isoler à la maison pendant 5 jours et il doit porter le masque pendant les 5 jours suivants lors de son retour à l'école.

Voici le lien vers le site qui contient toutes les consignes actuellement applicables :
https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/isolement/quand-faut-il-sisoler

À noter :

- Des masques sont disponibles dans toutes les classes.
- Les élèves de la maternelle 4 ans et 5 ans sont exemptés du port du masque pour les 5 jours au retour de la COVID ou encore si un membre de la maison teste positif et pas eux.
- L'école ne fait plus parvenir de courriel pour vous aviser que votre enfant a été en contact avec un cas positif à la COVID (élèves ou membres du personnel). Vous devez donc surveiller l'apparition de symptômes en tout temps.
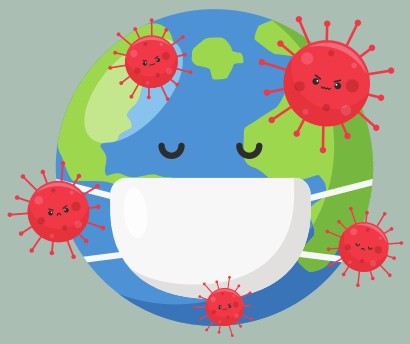
POUR PLUS D'INFORMATIONS, BIEN VOULOIR COMMUNIQUER AVEC M. JASON PAR COURRIEL :
ST-YVESJ@CSSCDR.GOUV.QC.CA